

## ***SYNTHESE DEBAT NATIONAL***

Le débat a été animé par le président du Conseil Economique et Social de la Région lorraine.

Particularité de l'établissement : lycée professionnel et centre de formation des apprentis se côtoient dans les mêmes locaux, gérés par la même direction. Spécialité professionnelle : tertiaire bureautique.

Dans un premier temps, confrontation des points de vue autour de la voie professionnelle en Lorraine et de la décentralisation annoncée.

Différents éclairages apportés par des intervenants extérieurs à l'Education nationale :

- le représentant de la Direction de l'apprentissage du Conseil régional.
- le représentant du service « Conseil et promotion de la formation » de la Chambre des métiers de la Moselle.
- le représentant de la Municipalité, siégeant au Conseil d'administration de l'établissement et aussi directeur d'une école de commerce, recrutant à Bac +2.

Public essentiellement constitué de délégués d'élèves ou d'apprentis et d'enseignants du lycée.

A noter qu'un seul parent est venu assister au débat, malgré l'invitation massive envoyée aux familles, ce qui pose un problème dans les échanges, pour connaître leur point de vue sur l'orientation, l'image de la voie professionnelle ...

Les sujets retenus tournaient autour de la voie professionnelle :

Question 6 : adaptation à la diversité des élèves

Question 7 : amélioration de la reconnaissance et organisation de la voie professionnelle

Question 10 : amélioration de l'orientation des élèves.

### ***Diagnostic :***

L'animateur dresse un portrait économique et démographique de la Lorraine : manque d'attractivité, perte d'habitants et vieillissement, paradoxe de 9000 emplois non pourvus, emploi féminin moins développé que dans les autres régions.

En ce qui concerne le niveau de qualification :

- baisse de la scolarisation des 16-19 ans ( 83 % )
- 33 % des plus de 20 ans sont à l'école
- apprentissage en hausse depuis 10 ans
- effectifs en baisse en lycée professionnel
- augmentation de la non-qualification ( 17000 jeunes en recherche d'emploi )
- taux d'accès au bac en recul : baisse régulière pour atteindre 62% actuellement.

Rôle du diplôme dans l'insertion professionnelle ( référence à des contrats non-aidés 7 mois après la sortie du système scolaire ) :

- CAP-BEP                      70%
- Bac professionnel        75%
- BTS                            80%
- Apprentis                    80%

### ***Discussion :***

A propos de l'orientation, c'est surtout un problème d'information et de présentation « orientées » au niveau du collège :

- Constat d'une mauvaise diffusion de l'information et une méconnaissance persistante de la voie professionnelle, sinon que par stéréotype ( échec au collège = LP )
- Malgré loi d'orientation 1989 qui situe l'élève au centre du dispositif et laisse la décision finale aux familles, il existe peu de cas où l'élève choisit la voie professionnelle dans un objectif d'insertion professionnelle à court ou moyen terme.
- Frein au niveau de l'orientation (enseignants et parents), où il y a volonté de faire entrer un maximum d'élèves en Seconde générale, en croyant élever le niveau scolaire et atteindre 80 % d'une classe d'âge au Bac, en oubliant la possibilité de préparer un Bac professionnel. Pourtant, il faut admettre que toute une classe d'âge ne peut aller en lycée général ou technologique, sans pour autant les dévaloriser, et que la pluralité des parcours est plutôt positive pour une société.
- Manque de connaissances sur les filières professionnelles car les filières générales et élitistes continuent d'être mises en avant , ainsi que les études supérieures.
- Le temps consacré à présenter les filières générales aux élèves et la hiérarchie entre les différentes voies laissent peu de place à la voie professionnelle. Celle-ci ne semble réservée qu'aux élèves en grande difficulté, et proposée par défaut.
- La possibilité de redoublement en 3<sup>ème</sup> et en Seconde générale est trop souvent mis en place au détriment d'une orientation de qualité, en filière courte.

A propos de la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle :

- Problème d'image des LP et même des apprentis en BTS. Vocabulaire de « Seconde Chance » à PROSCRIRE.
- Contrairement aux idées reçues, l'orientation dans la voie professionnelle ne se fait pas au détriment d'une culture générale ( la maîtrise de la communication écrite et orale en Tertiaire nécessite de nombreuses capacités ). Le constat de ce niveau d'exigences se retrouve dans l'entreprise, exigences qui augmentent avec l'évolution des outils de communication et d'information.
- L'apprentissage ne peut concerner tous les élèves n'allant pas en Lycée, car le public est très diversifié et les entreprises sont plus sélectives que l'Education nationale. La recherche de stages pose déjà des problèmes à certains élèves (discrimination).
- L'augmentation du niveau d'exigences pour les métiers de service nécessite un recrutement autre que l'échec uniquement.

### ***Les priorités qui sont apparues :***

1. Proposer suffisamment tôt dans un parcours scolaire ( dès le primaire- 6ème ) la panoplie des métiers existants, en dehors de tout stéréotype véhiculé par chaque acteur de l'orientation.
2. Faire réellement connaître la voie professionnelle : par des campagnes publicitaires « grand public », par des témoignages d'élèves ou d'apprentis à un niveau local, d'anciens collégiens dans leur propre collège ou dans les lieux publics fréquentés : les élèves deviennent acteurs de la promotion de cette voie ( projet présenté en CVL dans l'académie Nancy-Metz en 2000/2001 )
3. Montrer l'éventail des filières en formation initiale et en apprentissage, ainsi que les débouchés, l'insertion professionnelle et les possibilités de passerelle pour aller jusqu'à Bac+2 et maintenir le niveau « 3<sup>ème</sup> technologique » en lycée professionnel.
4. La mission de l'Ecole en LP n'est pas seulement d'apprendre un métier, mais aussi de former un citoyen (tronc commun minimum d'enseignement général) . C'est aussi de rendre adaptable à l'offre d'emploi = garder une part non négligeable d'enseignement général ( maîtrise de l'écrit et de l'oral ).
5. Donner du temps à des élèves plus lents ou indécis, sans attendre de parler d'échec scolaire.